



COMMUNE DU ROURET

PLAN de PREVENTION du RISQUE INCENDIES de FORET

Carte des travaux à réaliser

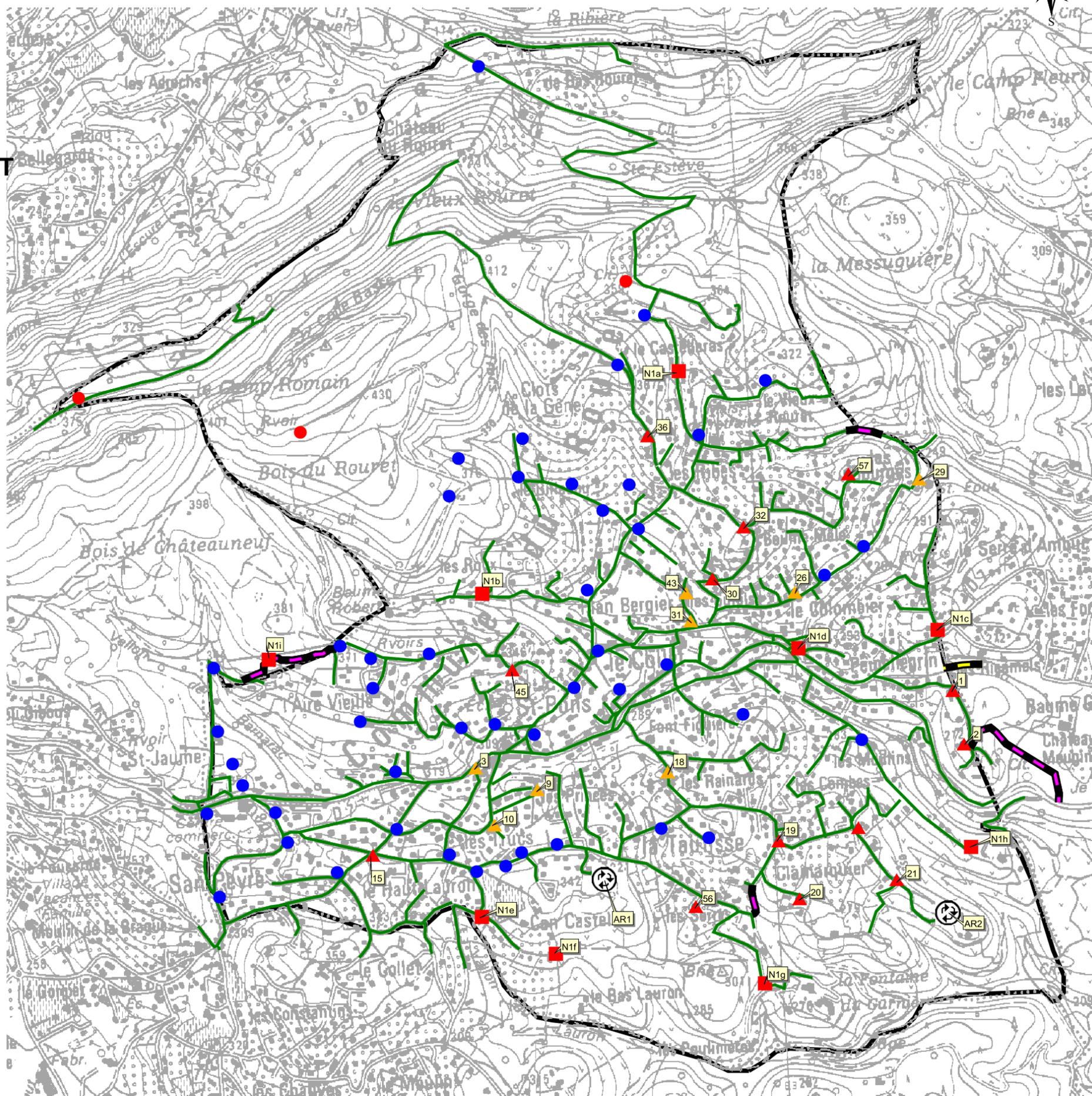
-  Limite commune
- Poteaux incendie**
 -  Existant normalisé
 -  Existant non normalisé
 -  Existant non normalisé à normaliser en 1ère urgence
 -  Existant non normalisé à normaliser en 2ème urgence
 -  A créer en 1ère urgence (dans les 2 ans)
-  Aire de retournement à créer
-  voirie existante
-  Voirie à créer

Document annexé à l'arrêté préfectoral portant approbation du Plan de Prévention du Risque Incendies de Forêts sur la commune du Rouret

27 JUL 2006

Pour le Préfet,
Le Sous-Préfet
Directrice des Forêts
C. 27 2006

Françoise SOULIMAN



0 200 400 600 800 Mètres